Interreg Sudoe — Co-funded by the European Union

ECOSPHEREWINES

INFRASTRUCTURES VERTES DANS LES PAYSAGES VITICOLES

Solutions fondées sur la nature et bonnes pratiques recommandées dans les vignobles

Problèmes identifiés :

Le travail du sol est une pratique largement répandue dans certaines régions viticoles afin d'éviter la concurrence pour les ressources (eau et nutriments) entre les vignes et les adventices. Cependant, cette pratique peut avoir un effet négatif sur la biodiversité, en affectant à la fois les zones de refuge et les sources de nourriture de diverses espèces animales, ainsi que la diversité et le fonctionnement du sol. Elle altère également la structure du sol, favorisant l'érosion et causant des problèmes de compaction et d'engorgement.

Bonne pratique recommandée par ECOSPHEREWINES :
L'IMPLANTATION DE COUVERTS VEGETAUX

Les couverts végétaux dans les vignobles contribuent à la conservation de la structure du sol, améliorant la stabilité physique du sol et sa résistance aux phénomènes climatiques défavorables, ce qui favorise la durabilité à long terme du système viticole. Ils jouent également un rôle efficace dans le contrôle de l'érosion, en particulier pendant l'hiver et en cas de fortes précipitations. La couverture végétale peut être **semée** ou **spontanée**, **temporaire** ou **permanente**. Dans la mesure du possible, **la priorité** doit être donnée à la couverture spontanée, mais les couverts végétaux peuvent également être semés avec des espèces spécifiques pour corriger des déséquilibres nutritionnels, améliorer les conditions physiques du sol ou dans le but d'établir une deuxième culture dans le vignoble. Bien gérés, ils offrent de **multiples avantages** environnementaux, sociaux, économiques et culturels, connus sous le nom de **services écosystémiques.**

Comment mettre en œuvre cette bonne pratique ?

1. **Concevoir le couvert :** dans le cas des couverts **spontanés**, laisser la végétation naturelle se développer. Dans le cas de couverts **plantés**, définir les espèces à semer. S'il y a un risque de concurrence pour l'eau, choisir des espèces à cycle court et à faible demande en eau. Il est recommandé de planter des espèces locales, adaptées aux conditions climatiques de la région, afin d'assurer la réussite de l'établissement du couvert. En fonction des objectifs, il est nécessaire de sélectionner les espèces appropriées :
   - Graminées : elles poussent rapidement et sont efficaces pour augmenter la matière organique et réduire l'érosion ; elles réduisent le compactage et récupèrent les nutriments des couches inférieures du sol.
   - Légumineuses : fournissent de l'azote au sol.
   - Les crucifères : fournissent du potassium, réduisent le compactage et contribuent à la lutte contre les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes, grâce à la libération de composés qui limitent leur croissance.
2. **Semis :** de préférence en automne (juste après la récolte) ou au printemps (mais avec moins de succès). Avant le semis, procéder à un travail superficiel du sol afin d'ameublir le sol et d'éliminer la végétation spontanée.
3. **Maintenir la culture de couverture :** il est recommandé d'utiliser des couverts permanents (normalement 5 ans, extensibles à 8-10 ans), avec un fauchage périodique pour contrôler la croissance, éviter la concurrence de l'eau, faciliter le transit et réduire le risque de maladies. Si les couverts sont incorporés comme engrais vert, il faut les détruire mécaniquement en mars-avril, afin qu'ils n'entrent pas en concurrence avec la vigne.

Quels SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES génèrent les couverts végétaux ?

- **Approvisionnement :**
  - Diversification de la production, génération de revenus complémentaires pour le domaine viticole par la mise en place de couverts végétaux en seconde culture.
- **Régulation :**
  - Confinement naturel du sol, amélioration de la structure, de la porosité et de la perméabilité du sol, limitation du ruissellement, de l'érosion et du transfert de produits phytosanitaires vers les zones avoisinantes.
  - Amélioration de la disponibilité naturelle des nutriments, réduisant le besoin de fertilisation, permettant la conservation et l'augmentation de la matière organique et de l'activité biologique.
  - Contrôle naturel des parasites affectant le vignoble.
  - Pollinisation des cultures bénéfiques pour le vignoble.
  - Protection de la diversité végétale et, par conséquent, des arthropodes et des micro-organismes bénéfiques du sol.

POUR EN SAVOIR PLUS... scanne ce QR